

Il nous a quitté

Nous avons appris avec retard le décès de Louis PROVAUX le 25 juillet dernier, et notre ami étant mort en Allemagne notre association n'a pu y être représentée. Louis était un des piliers de l'U.N.F. au moment de la fusion.

Venu de la Marine Marchande il a dirigé durant des années le centre de Bénodet où se sont formés nombre de moniteurs bretons et non bretons.

Avec son épouse Evelyne ils ont donné beaucoup d'eux-mêmes au centre, mais avec un style d'autorité qui s'accordait mal des lendemains de 1968...

Muté à Socoa et durant quelques hivers à Villeneuve La Salle, il devait finalement se fixer au pays basque.

Sans doute était-il chez sa fille, mariée en Allemagne, lorsqu'il est décédé.

Il laisse le souvenir d'un homme dévoué à qui la voile doit beaucoup.

**Raymond MALESSET
Président des Aînés de l'UCPA**

Nouveaux retraités :

Nous avons pris le départ à la retraite, en début d'année, de Monique FAUCK (secrétaire au bureau de Lille), Gaëtan de la NOE (chef cuisinier à Samoëns et Annecy), Juliette ORTUNO (secrétaire à Saint Cyprien) et Simone SIMBOZEL (secrétaire au siège).

Nous leur souhaitons une très bonne retraite !

COTISATION 1997

Ainsi que nous l'avons décidé, l'année comptable de l'association débute le 1er novembre et se termine le 31 octobre.

Cette décision a été prise afin de nous calquer sur l'année comptable de l'UCPA et du Comité d'Entreprise.

Nous vous demandons donc de bien vouloir renouveler votre confiance à votre association "Les AINES DE L'UCPA" en adressant un chèque correspondant à votre cotisation pour l'année 1997 :

- * 100 F pour un couple
- * 50 F pour une personne seule

(voir au dos)

STAGE de SKI à FLAINE

Comme nous vous l'avons annoncé dans le dernier compte rendu de Bureau, en fonction du sondage effectué, notre stage annuel de ski se déroulera à FLAINE du 12 au 18 janvier 1997.

Nous vous invitons dès à présent à retenir votre place, en nous renvoyant votre inscription, au moyen du questionnaire figurant au verso.



Le prix du stage pour 7 jours est de 1421 F pour les skieurs, 928,20 F pour les non skieurs et 2420 F pour les "invités" (*non membres de l'association*).

Cotisation 1997

Envoyer votre chèque à : AINES de l'UCPA,
62 rue de la Glacière, 75640 PARIS CEDEX 13

Nom, prénoms _____
renouvelle son adhésion à l'association des AINES
de l'UCPA, et joint un chèque de :

100 F adhésion couple 50 F adhésion individuelle
(Libeller vos chèques au nom des "AINES de l'UCPA")

En cas de changement d'adresse, préciser ci-dessous votre nouvelle
adresse :

STAGE DE SKI 1997

Nom, prénoms : _____
s'inscrit au stage de Flaine, du 12 au 18 janvier 1997,
sera accompagné de _____ personnes :

Je verse la somme de **300 F** par personne à titre d'arrhes, par
chèque libellé au nom _____ **de l'UCPA** que j'adresse
à :

**AINES DE L'UCPA - 62 rue de la Glacière -
75640 PARIS CEDEX 13**

Stage "Aînés" à VAL THORENS

21-27 avril 1996

Il y avait :

Un centre UCPA rond cer-
né par les grenouilles
Un chef de centre accueil-
lant
Une équipe souriante
Un enneigement, pas comme
les bonnes années, et cer-
tainement pas comme
quand, dans les décennies
antérieures, on restait blo-
qué plusieurs jours
Un ciel ! sûr qu'avec tout ce
qu'ils lancent dedans y
peut pas être avec nous.
et **Caribou** qui voulait nous
faire voler et n'a pas pu.

Il y avait :

Mario le malchanceux.
Pierrot et sa romance corse.
Madeleine qui fuyait le Mont
du Borgne.
Michèle la jeune future
retraitée.
Antoine le cordial copain.
Roger qui aligne ces quel-
ques mots.
Tous les absents, les "pépés
de l'UNCM, qui en pen-
sées accompagnaient nos
évolutions

et **Caribou** par qui le stage
est né.

Il y avait :

le bruissement soyeux des
spatules découpant la tou-
te jeune neige.
le crissement sourd des car-
res lorsque suite à une ab-
sence de reprise, le mobile
dérape à la vitesse de plu-
sieurs mètres-seconde.
les gargouillis des semelles
de ski se faisant une trace
dans une neige à gobelets,
dont les gobelets sont
pleins à ras bord,
et **Caribou** qui faisait ses
petits virages ronds.

Il y avait :

des noires, des rouges, des
bleues, des virages, encore
des virages, toujours des
virages
et grand merci à **Caribou**
qui nous a montré ses
petits virages ronds.

Roger VION

TARIF APPLICABLE aux AINES DANS LES CENTRES U.C.P.A. à compter du 1er novembre 1996

(retraités de l'Union, et/ou adhérents à l'association des Aînés)

Applicable à compter du 1er NOVEMBRE 1996

La présence sur le Centre des Membres de l'ASSOCIATION DES AINES DE L'UCPA (et/ou de leur famille) doit être préalablement acceptée par le Directeur du Centre d'accueil. En cas de stage ou de séjour prolongé (plus d'une semaine), l'accord préalable du Directeur Général doit être obtenu.

Cette présence ne doit pas se constater au détriment des stagiaires, puisque les places disponibles dans les Centres leur sont réservées.

Par souci d'harmonisation avec les Barèmes destinées au Personnel de l'UCPA, ce tarif a été modifié comme suit :

I - EN FRANCE METROPOLITAINE ET DOM/TOM :

1 - SUR LES CENTRES U.C.P.A. :

SEJOUR SEUL

JOURNEE : NOURRITURE et HEBERGEMENT :	132.60 F
HEBERGEMENT SEUL :	62.20 F
(+ PETIT DEJEUNER)	
NOURRITURE SEULE :	69.30 F
(2 repas MIDI et SOIR)	
REPAS MIDI :	41,80 F
REPAS SOIR :	30,60 F

AVEC ACTIVITE SPORTIVE

LA JOURNEE TOUT COMPRIS :	203,00 F
----------------------------------	-----------------

2 - SUR LES CENTRES H.R. - H.T. et H.R.T. :

SEJOUR SEUL

JOURNEE : NOURRITURE et HEBERGEMENT :	159.10 F
HEBERGEMENT SEUL: (+ PETIT DEJEUNER)	66.30 F
NOURRITURE SEULE : (2 repas MIDI et SOIR)	93.80 F
REPAS MIDI :	54.10 F
REPAS SOIR :	39.80 F

AVEC ACTIVITE SPORTIVE

LA JOURNEE TOUT COMPRIS : 230.50 F

SUR LES CENTRES SITUES A L'ETRANGER :
- 15 % sur TARIF
HORS VOYAGE
+ PRIX COUTANT
SUR VOYAGE

ITINERANCES LOINTAINES :
PRIX COUTANT SUR
STAGE ET VOYAGE

PARIS, le 3 OCTOBRE 1996

Le Directeur Général



O. HINDERMEYER

Centre H.R. : Hors Restauration, la restauration n'est pas assurée par l'U.C.P.A.
Centre H.T. : Hors Technique, la technique n'est pas assurée par l'U.C.P.A.
Centre H.R.T. : Hors Restauration et Technique, la restauration et la prestation technique
ne sont pas assurées par l'U.C.P.A., c'est-à-dire, centres en sous-traitance complète.

INFORMATIONS sur les RETRAITES

En avril 1996 (1) se sont déroulées des négociations entre les différents partenaires sociaux et les deux régimes de retraite :

ARRCO (*Association des régimes de retraites complémentaires*) et

AGIRC (*Association générale des institutions de retraite des cadres*).

Le régime de retraite **AGIRC** des cadres a été créé le 14 mars 1947, alors que l'**ARRCO** naîtra une quinzaine d'années plus tard en 1961.

Mais c'est en 1973 que la retraite complémentaire devient obligatoire avec la loi de généralisation. Nous donnons ci-après un résumé des quelques décisions prises.

A.R.R.C.O.

A compter du 1er janvier 1999 il y aura un régime unique ARRCO, c'est à dire que la valeur du point sera identique pour chaque caisse de retraite, alors qu'à l'heure actuelle chaque régime (UNIRS, CNRO, RESURCA, ISICA, etc.) a une valeur de point distincte et une réglementation différente.

Pour ce faire, d'ici fin 1998 chaque caisse convertira les points de chacun (actif ou retraité) afin de parvenir au nombre de points ARRCO.

Cette conversion sera pour chacun transparente dans la mesure où le montant de la retraite ne subira aucune diminution (ni augmentation).

C'est donc la complexité de cet ensemble de 46 régimes et 95 institutions qui a été remis en cause en avril 1996 afin de simplifier et uniformiser progressivement dans un régime unique ce système de retraite complémentaire qui concerne employés et cadres.

CADRES (AGIRC-CIRCIA)

La dernière assemblée générale de la CIRCIA a eu lieu le 22 octobre à Paris. Au cours de cette réunion il a été donné quelques chiffres :

Si dans la décennie 1980-1990 la croissance d'emploi des cadres a été de + 3,6 %/an de 1990 à 1995 elle est descendue à moins de 1 %/an.

En 1995 il y avait à la CIRCIA 100.763 cotisants pour 41.974 allocataires, soit 2,68 cotisants pour un retraité, dont l'âge moyen est de 70,4 ans.

Le nombre d'entreprises adhérentes à la CIRCIA est 17.039 en 1995.

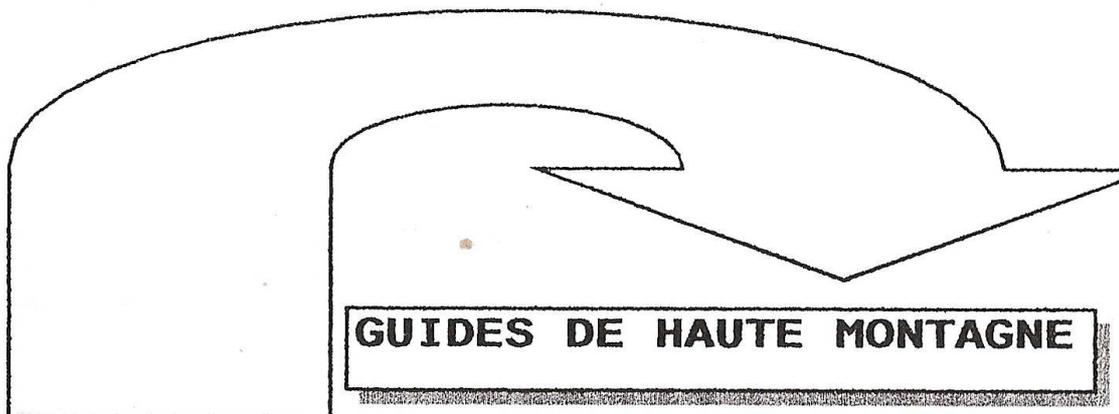
Le nombre de cotisants par entreprise est de 5,91 cadre, contre 5,87 en 1994.

L'espérance de vie à 60 ans des cadres serait :

⇒ pour les hommes de 24,9 ans en 2010, contre 22,5 ans en 1990.

⇒ pour les femmes de 30,2 ans en 2010 contre 27,7 ans en 1990.

(1) Les accords d'avril ont été signés par 5 syndicats de salariés et 3 syndicats patronaux.



Dans La TRACE de mars 1996, notre ami Lucien **PERRAMON** nous informait qu'à la suite des démarches entreprises il avait pu aboutir à la décision prise par le "**Syndicat National des Guides**" d'exonérer de toute cotisation les "**guides non actifs âgés de plus de 65 ans**".

Toutefois, dans la concision de l'article, il n'était pas précisé, que pour bénéficier de cette exonération il fallait justifier préalablement de **20 ans d'affiliation comme membre actif titulaire**.

L'appartenance, ou la carrière **UNCM/UCPA** n'étant qu'une référence secondaire.

En conséquence, seuls les guides ayant cotisé durant au moins 20 ans peuvent bénéficier de la carte annuelle internationale (plus bons d'achat de matériel) avec tous les avantages moraux et matériels qu'elle induit tout naturellement.

Nous rappelons l'adresse du Syndicat National des Guides :

B. P. 52 - 74402 CHAMONIX Mont Blanc (☎ 04 50 53 10 43).

Nous avons reçu en son temps, de Mme. Marcelle **CORTIAL** le mot suivant :
Madame Marcelle CORTIAL, et ses enfants, vous remercient des preuves d'amitié témoignées lors du décès de Milou.

Il aimait trop ses montagnes, le ski, les grands espaces, il aimait la vie, la liberté et ne pouvait se résigner à être dépendant des autres et du travail. Milou aimait les gens, il avait un très grand respect des autres et du travail.

Amitiés à tous.

DECOUVERTE DE L'ESTEREL

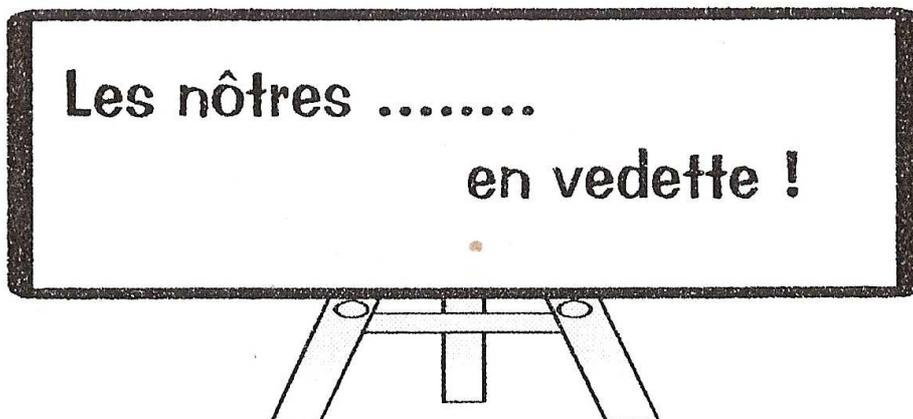
Il est proposé une découverte pédestre de l'ESTEREL :

- ◆ Une semaine de marche à travers l'ESTEREL, par les routes ou les sentiers balisés. pour gravir les deux ou trois sommets du massif : le Cap Roux, le Mont Vinaigre (point culminant 600 m !).
- ◆ Ballades de deux à quatre heures
- ◆ Hébergement au centre RENOUVEAU des Baumettes à AGAY.
Excellent ancien hôtel 4 étoiles.
Prix environ 1400 F à 1 600 F la semaine.
- ◆ Nécessité journalière d'approche en voitures personnelles.
- ◆ La meilleure période serait début février, avec les mimosas
ou bien fin octobre, un beau moment dans l'ESTEREL.

Si vous êtes intéressé par cette possibilité, prendre contact le plus rapidement possible avec Henri LEVEILLE - Le Pain de Sucre 39 -

06800 CAGNES sur MER ☎ 04 93 73 78 92

IMPORTANT : marquez sans tarder sur votre agenda
JEUDI 16 janvier 1997 à FLAINE, ASSEMBLEE GENERALE DE
L'ASSOCIATION DES AINES DE L'UCPA !



Notre ami Guido MAGNONE dont la vocation et la formation première étaient la sculpture aux Beaux Arts est sur le tard, revenu à ses premières amours.

Non comme un vague passe temps de retraité, mais avec le sérieux et la volonté que Guido met en toutes choses.

Le résultat ? Une très belle exposition dans le cadre agreste du Moulin Fidel à Plessis Robinson.

Une assistance étonnée et conquise lors du vernissage le 14 novembre dernier, admirative aussi devant la diversité des œuvres et la variété de l'inspiration.

Un ami d'enfance et d'études de Guido, artiste peintre (Norbert VERZOTTI) complétait de ses tableaux cette exposition réussie.



Le Président de l'UCPA, Roland DAVAL a été nommé dans l'**Ordre National du Mérite**, et les insignes lui seront remis vendredi 6 décembre au F.I.A.P. par Jean Claude ROURE ancien trésorier puis Président de l'UCPA (*Préfet, Directeur Général des Services du Département de l'Hérault*).

A travers Roland DAVAL, c'est tout l'UCPA qui est à l'honneur.

L'association des AINES de l'UCPA, adresse toutes ses félicitations au récipiendaire !

SOMMAIRE

	page
Il nous a quittés	2
Nouveaux retraités	2
Appel de cotisation pour l'exercice 1997	3
Le Stage de ski 1997 à FLAINE	3
Questionnaire : cotisation, inscription à Flaine	4
Le stage des Aînés à Val Thorens	5
Tarif dans les centres UCPA	6/7
Les caisses de retraites, accords d'avril 1996	8
Adhésion au Syndicat National des Guides	9
Le mot de la famille CORTIAL	9
Découverte de l'ESTEREL	10
A noter sur vos agendas	10
Les nôtres à l'honneur	11

L'Assemblée Générale annuelle de l'association des Aînés de l'UCPA aura lieu à FLAINE le jeudi 16 janvier 1997 à 16 heures.

"La TRACE" Bulletin édité par l'Association des :
"Aînés de l'UCPA" 62 rue de la Glacière
75640 PARIS CEDEX 13e

N° 37 - novembre 1996 - *Dépôt Légal* : ISSN 1252 - 8323

Association sans but lucratif (loi 1901)
Déclarée à la Préfecture de Police de Paris le 21 mai 1985
(J.O. du 12 juin 1985)